



Avec un visa touristique, peut-on conduire en France?

Par **claire59**, le **15/07/2013 à 16:04**

Bonjour,
Je précise ma question:
J'ai un ami chinois qui va bientôt voyager en France. Il a un visa touristique de 15 jours. Il a un permis de conduire chinois. Il a envie de conduire en France pour ce voyage.
J'ai consulté ce site: <http://vosdroits.service-public.fr/F1459.xhtml>
Il me semble que c'est pas possible pour lui de conduire en France car il n'a qu'un visa touristique mais pas un titre de séjour.
Je vous remercie par avant de votre réponse.
FENG

Par **amajuris**, le **15/07/2013 à 16:36**

bjr,
voyez ce lien qui répond à votre question.
<http://vosdroits.service-public.fr/F1459.xhtml>
ncdt

Par **claire59**, le **15/07/2013 à 17:02**

C'est exactement le même site que j'ai mis dans ma question...
Mais merci quand même.
FENG

Par **claire59**, le **16/07/2013 à 07:25**

J'ai lu le site mais je ne comprends pas. Je pense ps qu'il a le droit de conduire car il a un visa touristique simple, pour une période courte.
Qui peut me répondre? Merci